

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 AVRIL 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-054

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-CINQ AVRIL à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 avril 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA  
COMMUNE A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND  
Josiane SICCARDI – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-  
Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel  
LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI –  
Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali  
VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT –  
Bernard PEZERY – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

**POUVOIRS** : M. RIQUELME à M. CHAMBI – M. CAMPENS à Mme RIALLAND – Mme  
LE MOIGNE à M. GARNIER – Mme VACCA à M. PEZERY – M. FIORE à Mme DELI

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**M. le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Il est rappelé que la commune adhère à l'Association des Communes Forestières du Var.

Suite au renouvellement du conseil municipal, et conformément à l'article 6 des statuts de cette association, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la Commune.

Considérant le rôle et des actions que tient l'Association tant sur la forêt que sur l'énergie, il conviendra dans la mesure du possible, que les délégués de la commune possèdent des compétences complémentaires dans ces deux domaines.

Compte tenu de ce qui précède, il conviendra donc de désigner :

- o Un délégué titulaire
- o Et un délégué suppléant.

L'élection s'effectue au scrutin secret.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 8
- suffrages exprimés : 25

Ont obtenu pour les postes de :

- **DELEGUE TITULAIRE :**  
M. Jean-Claude VEGA : 25 voix.

- **DELEGUE SUPPLEANT :**  
Mme Gaëlle REBEC : 25 voix

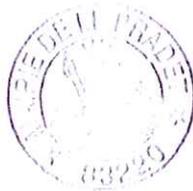
Sont désignés en qualité de délégués de la commune à l'Association des Communes Forestières du Var :

**M. Jean-Claude VEGA, Délégué Titulaire**

**Mme Gaëlle REBEC, Déléguée Suppléante**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20140425-14-DCM-DGS-054  
-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2014  
Date de réception préfecture : 28/05/2014

AFFICHÉ LE 28/05/14